

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

"VENTES"

Honoraires applicables au 29 mai 2018

REMUNERATION

Pourcentage maxi appliqué sur le montant de la transaction						
MONTANT DE LA TRANSACTION NET		Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrains à bâtir aux particuliers	Cessions de bail commercial	Locations vides Habitation
Jusqu'à	80 000 €	10% TTC	10%	FORFAIT	10%	<u>PART BAILLEUR</u>
		Mini 3 000 €		10 000 € TTC		et
Jusqu'à	150 000 €	7% TTC	sur		sur	<u>PART LOCATAIRE : 8€ /M²</u>
Jusqu'à	250 000 €	6% TTC	le PRIX		le PRIX	
Jusqu'à	450 000 €	5% TTC	de		de	(honoraires de visite, constitution
Au-dessus		4,5% TTC	VENTE		VENTE	dossier, rédaction bail)
						et 3€ /M ²
						pour l'état des lieux

CHARGE DE LA REMUNERATION

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre sauf exception

VENDEUR

Rédaction d'actes compris dans les prix mentionnés ci-dessus, (compromis de vente, baux, états des lieux, etc.)

Estimation écrite 150 € TTC